

COMPTE-RENDU de l'Assemblée Générale Association Sportive du lycée Jeanne d'Albret

**Mercredi 7 octobre 2015
13h30-14h30
-salle des professeurs-**

Ordre du jour

- 1/ Election du bureau de l'AS : (M. GENEAU, président de droit)
Se présente: secrétaire (M.Poinsot), Trésorier (M.Ganne), vice-président élève(s) et parent(s)
- 2/ Rappel du bilan de l'AS 2014-2015 et objectifs 2015-2016.
- 3/ Bilan financier.
- 4/ Nouveautés.
- 5/ Questions diverses et perspectives à débattre.

La réunion débute à 13h30.

Présents : M. Généau, Mme Maurent, Mme Wright, Mme Faullimel, M. Buard, M. Marcato, M. Lamourette, M. Robbe, M. Ganne, M. Poinsot et une quarantaine d'élèves représentant les activités de l'AS.

1/ Election du bureau de l'AS : (M. GENEAU, président de droit)

A Voter:

Secrétaire (M.Poinsot), **Elu**
Trésorier (M.Ganne), **Elu**
vice-président élève(s) et un parent.

vice-président parent1: **Mme Maurent, Elue.**

vice-président élève1 : **Marine Bachelet élue (Escalade)**

vice-président élève2 : **Maxence Gall élu (badminton)**

2/ Rappel du bilan de l'AS 2014-2015 et objectifs UNSS et AS Jeanne 2015-2016

➤ Cette année est déclarée année du sport scolaire et universitaire par le ministère en conjonction avec différents événements sportifs et pour créer un élan à la proposition de candidature de Paris aux JO de 2024.



- Le plan départemental **UNSS 2015-2016** met l'accent sur trois points avant d'être remanié pour les prochaines années en accentuant encore les «rôles citoyens» :
Jeunes Officiels = secouristes, reporters sportifs, photographes, vidéastes, organisateurs...

1. L'accessibilité à TOUS du sport scolaire, en veillant notamment à un maximum de parité filles/garçons. Les filles inscrites sont minoritaires sur notre département mais aussi au niveau national. Notre AS est globalement mieux équilibrée avec 44% de filles.
2. La promotion d'une pratique innovante. (TICE utilisées par notre AS , site EPS, cahier d'AS sur Google drive, page Facebook)
3. Une AS porteuse de valeurs (citoyenneté, responsabilité, fair-play, convivialité...) Notre AS a validé 15,2% de Jeunes Officiels (très au dessus de la moyenne district ou nationale aux environs de 7%)

L'AS de Jeanne reprend aussi les finalités de son district n°17:

Objectifs généraux :

-Pôle Responsabilisation: Développer la formation des Jeunes Officiels.

-Pôle Développement: Rencontres à finalité Départementale

-Pôle Innovation: Internat d'Excellence et utilisation des TICE

-Organisation et participation à de nombreux championnats: Volleyball, Handball, - Badminton, Futsal, Rugby, Natation, Escalade, VTT, rencontre Fitness.

-Engagement dans la vie associative au sein des AS.

Aide à la pratique des élèves de l'internat d'excellence de Marly le roi par l'accueil dans les AS du district. Utilisation de la convention jointe en annexe du projet de District.

Objectifs spécifiques :

1 - Faire vivre une pratique sportive cohérente dans le district de St Germain en Laye en fonction des spécificités des nombreux établissements qui le composent.

2 - Possibilité de signer une convention entre les AS du district qui le souhaitent afin de permettre aux élèves de ces établissements d'être accueillis par une autre AS.

3 - Coller le plus possible au projet départemental UNSS.

4 - Tirer le meilleur parti des installations et des conditions financières par la mutualisation des moyens.

5 - Permettre la pratique du plus grand nombre en conservant la qualité des activités proposées.

6 - Permettre aux élèves de pratiquer à "leurs" niveaux les activités choisies sur l'ensemble de l'année.

7 - Mobiliser les élèves et les enseignants sur des journées exceptionnelles (temps forts) - cross du district et départementaux, finales départementales de sports-co, ou activités individuelles.

- Rappel du **bilan AS Jeanne et objectifs 2015-2016.**

Synthèse 2014-2015 :

L'effectif brut des licenciés 2014-2015 fut de **190 licenciés. Nous avons regagné 54 élèves** par rapport à 2013-2014. **Toutes les activités ont augmenté leur nombre de licenciés excepté le cross. Nos efforts sont donc à poursuivre en 2015-2016 pour notre AS qui a un socle solide depuis plus de 5 ans.**

La participation aux entraînements, toujours assidue durant les 2 premiers trimestres semble s'étioler à l'approche des examens ou lors de certaines périodes scolaires (bacs blancs, TPE,

Bac). Les séances se déroulent dans un climat convivial et un très bon niveau d'engagement dans toutes les activités.

Le nombre de Jeunes officiels est très satisfaisant dans certaines d'activités. Nous saluons la persistance du groupe VTT, escalade et volley.

L'état d'esprit des élèves et donc toujours très positif et porteur pour l'identité de l'établissement. Cela engendre des résultats sportifs globalement satisfaisants surtout en Escalade, VTT et en Cross cette année, l'ensemble faisant la renommée de Jeanne auprès des autres lycées.

Les inscriptions motivées par le renforcement des compétences liées au BAC EPS semblent augmenter ces dernières années.

Le « séjour montagne » est installé durablement.

Les animateurs doivent encore accentuer leur communication sur le site EPS pour mieux faire valoir notre dynamisme auprès de tous sur le site EPS. Concernant le cahier d'AS, les procédures électroniques de mise à jour simplifiées doivent inciter chaque activité à le remplir régulièrement.

La trésorerie montre des finances à l'équilibre malgré une augmentation du prix des transports qui est notre poste majeur de dépenses avec les cotisations pour le district et notre affiliation à l'UNSS. (environ 2000eur chacun)

➤ **VOLET SPORTIF**

- Bilan sportif satisfaisant dans toutes les activités, plusieurs titres départementaux, places académiques.
- 26 licenciés cumulant plusieurs activités, 6 en ont pratiqué 3.
- Le VTT n'est apparemment pas encore assez attractif mais a gagné encore 7 licenciés
Il faut renforcer notre communication au sein de toutes les classes pour le promouvoir et poursuivre cette ascension.

➤ **Débat : Des idées pour retrouver une AS encore plus attractive et rayonnante ?**

➤ **Côme (élève) : Peut-on ouvrir une AS rugby ?**

Animateurs : Nous n'avons ni les infrastructures ni le personnel d'encadrement pour ce projet néanmoins intéressant.

➤ **Mme Maurent : Le site EPS n'est pas assez consulté en général. Est-il possible de transmettre les informations de l'AS sur pronote ?**

M. Géneau : Pronote est un logiciel de gestion des bulletins et non un site d'information. Il n'y a donc pas de rubrique AS dans ce logiciel. Les informations générales sont dédiées au CPE.

Remarque à posteriori du secrétaire et gestionnaire du site EPS, M. Poinsot : Après vérification, le site EPS a reçu tout de même 11000 visites l'année dernière. La rubrique AS représente 67% de toutes les visites, soit la plus visitée avant toutes les autres.

➤ **La présence des nouveaux panneaux lumineux devraient pouvoir être un vecteur de communication interne efficace comme le confirme M. Buard dont la pratique fut expérimentée dans son établissement précédent. Informations et photos devraient pouvoir y figurer sous forme de pastilles de 20s à 30s au maximum.**

➤ **Radji (élève): On ne peut toujours pas accéder aux installations par la passerelle prévue à cet effet, quand pourrions-nous le faire ?**

Réponse de M. Géneau: des travaux devraient être engagé par la région en fin d'année. Je ne suis pas décisionnaire en la matière. Le chantier est complexe car il concerne à la fois le collège Claude Debussy (département) et le lycée (région).

Presque tous les objectifs visés dans le projet 2014-2015 seront reconduits pour 2015-2016 (voir rapport général d'activité de mai 2015 sur le site EPS), il reste donc souhaitable :

- D'inciter davantage nos licenciés à s'investir dans les compétitions en plus grand nombre malgré les réticences parfois exprimées.
- D'élargir le nombre de Jeunes Officiels à toutes les sections bien qu'encore en augmentation globalement pour atteindre un excellent taux général.
- Accentuer la communication sur le site EPS pour mieux faire valoir notre dynamisme auprès de tous. Nous avons créé une page Facebook l'année dernière qui n'a rencontré qu'un succès d'estime.

→ Transmettre les informations via les panneaux lumineux (voir avec M. Géneau.)

- Le mois de septembre a été déclaré "AS PORTES OUVERTES": chaque élève pouvait s'essayer gratuitement à toutes les activités sur les heures de cours prévues sur une durée d'une semaine.

- Prévoir une rotation d'encadrement des professeurs pour les CROSS (3 dates -> District : 18 novembre - Dépt : 25 novembre - Acad : 2 décembre)

Responsables :

District : Marcato et M. Buard. Dépt et Acad : M. Buard.

- Le cahier d'AS est pleinement fonctionnel. Il s'agit d'un fichier partagé sur le serveur Google Drive. Il peut être mis à jour facilement par chacun à tout moment avec **un onglet « calendrier des compétitions » accessible aux cpe.**

3/ Bilan financier (Mr Ganne)

COMPTE ASSOCIATION SPORTIVE JDA pour l'année scolaire 2015-2016
A titre indicatif le solde au **19/06/2015** était de **1781,17 euros**

SOLDE AG du 19/05/2015 = 2401,16 euros		-6113,97	+7666,90
Depuis le 19/05/2015 :			
22/05/15	AS Escalade corde 8mm	22,23	
27/05/15	Sortie AS Fontainebleau paiement transport District	250,00	
01/06/15	AS Futsal Goûter	41,78	
03/06/15	Goûter AG du 03/06/2015	47,11	
03/06/15	AS Volley Goûter	41,37	
17/06/15	Cotisations licenciés		232,50
17/06/15	Sortie AS Fontainebleau complément transport District	450,00	
SOLDE AU 19/06/2015 = 1781,17 euros			
18/09/15	Subvention conseil général des Yvelines		378
NOUVEAU SOLDE AU 29/09/2015 = 2159,17 euros			
30/10/15	Remboursement cotisation licenciés internat réussite		816 ?

Le solde actuel au **29/09/2015** est donc de **2159,17 euros**

M. Ganne : ce sont les transports qui occupent la plupart des dépenses de l'association.

Question : y a-t-il une subvention accordée par la mairie ?

Réponse : Plus depuis 3ans, la mairie se centre désormais uniquement sur les écoles primaires.

Il semble également utile de rappeler qu'en tant qu'association 1901, l'AS peut à ce titre recevoir les dons des entreprises ou de personnes morales, déductibles des impôts à 50%. Cela constituerait un apport de financements potentiellement très importants pour améliorer les conditions d'enseignements et la création d'événements.

4/ Nouveautés (et rappels importants)

- Mme Barberon est remplacée par M. Lamourette, qui proposera aussi Natation et Fitness pour maintenir une continuité avec les anciens licenciés. Ces activités ne pourront être proposées jusqu'à mi-janvier (cours de formation pour M. Lamourette ensuite). La licence sera donc proposée à 1/2 tarif. (26eur)
M. Lamourette s'est proposé d'acquérir des bonnets de natation au logo de notre AS ainsi que du petit matériel pour le fitness utilisable par toutes les disciplines pour le renforcement musculaire. (cf. devis)

Donnez-vous votre accord pour cet investissement?

OUI voté à l'unanimité.

- M. Buard remplace Mme Loizeau à l'AS Badminton. Il se propose également de s'engager dans l'organisation du trophée des lycées.
M. Buard explique les contenus de l'épreuve, notamment le « Raid-cool » auquel le lycée devrait s'engager pour la première fois cette année dont les vététistes. Ce projet devrait pouvoir s'étoffer l'année prochaine. Venant très tôt dans l'année, il est difficile d'amorcer une pleine participation des élèves.
- Rappel du protocole des sorties et des compétitions AS du mercredi à traiter comme une sortie scolaire classique avec autorisation du chef d'établissement et l'imprimé d'autorisation parentale spécifique. (voir l'imprimé dans Google drive).

Cela concerne au maximum 1 compétition pour le volley, et 2 pour le VTT et l'escalade.

La communauté éducative est donc prévenue et ne constitue pas un handicap dans le travail scolaire dès l'instant où cela peut être anticipé facilement par tous en s'organisant pour le rattrapage des cours éventuellement manqués.

- Prévenir également les CPE des absences lorsque des cours sont manqués du fait des compétitions.
- **La commande des licences** se fait via le site UNSS « opuss».
Si on souhaite faire valider un JO, les licences doivent être dûment renseignées (nom, APSA, date naissance, etc..) avec en plus :
 - Pour les **compétiteurs départementaux et académiques**, la licence doit pouvoir être accompagnée d'un justificatif d'identité soit :
 - En téléchargeant **la photo sur la licence**. Elle peut être exigée à tout moment de la compétition imprimée ou sous forme numérique. (document groupé possible)
 - En accompagnant la licence d'un document officiel **avec photo** prouvant l'identité de l'élève (carnet de correspondance possible).
 - Les licences doivent être présentées signées et tamponnées par le chef d'établissement lors de ces compétitions.
 - Pour les **JO** :
 - Les licences doivent aussi être complétées dans **la case « commentaires »**.

On doit y mentionner **la compétition et/ou la formation de validation**. Après vérification et accord du service départemental, seule la licence témoignera de sa validation et doit être imprimée ou présentée sous forme numérique. (Téléphone, tablette, etc...)

- Au niveau Académique, un bordereau téléchargeable sur opuss doit en plus être envoyé au service régional par chaque professeur et par activité pour être présenté signé et tamponné lors des compétitions. Il faut maintenant préciser sur le site, l'activité principale de l'élève à l'AS, sa classe, et la photo numérisée de l'élève peut y être adjointe.
- **Nous vous demandons encore d'être très attentif aux erreurs de double inscription.**

- **Les élèves ont aussi accès à leur licence via opuss en créant un compte LOL (licence on line) avec application téléchargeable sur le site UNSS.** Ils peuvent éventuellement changer leur photo et/ou modifier leur classe sur leur licence. Nous espérons qu'ils utiliseront cette fonctionnalité avec responsabilité.
- Il nous reste un reliquat de plus d'une centaine de maillots. Nous devons attendre l'encaissement des nouvelles cotisations avant d'en recommander éventuellement (gratuit avec la licence).

5/ Questions et perspectives à débattre.

- Des élèves nous ont signalé ne pas pouvoir s'inscrire à l'AS le mercredi de 13h30 à 15h30 du fait de cours dans leur emploi du temps. N'est-il pas possible de déplacer ces cours ?
 - **Réponse de M. Géneau : les « menus scolaires » étant de plus en plus diversifiés, l'emploi du temps général des élèves oblige la constitution de près de 500 groupes d'enseignement, allongeant mécaniquement l'amplitude horaire des enseignements. Cela oblige déjà à augmenter le nombre de cours donnés le samedi (830 élèves), ce qui n'est pas toujours du goût des parents. De fait, aussi, le mercredi est davantage investi par d'autres cours (comme le grec).**
 - **M. Marcato souligne combien cela constitue un lourd handicap pour l'AS, qui de fait, peut toucher de moins en moins d'élèves.**
- Un contrôle commun serait en projet pour le mercredi après-midi ce qui serait potentiellement très préjudiciable à notre AS dans la continuité des compétitions pour une ou plusieurs activités. En effet, des élèves pourraient ne pas pouvoir se qualifier aux championnats départementaux ou académiques sur une ou plusieurs activités alors qu'ils s'entraînent 7 à 8 mois pour ces échéances qualificatives. Cela est contraire à toutes les instructions et recommandations rappelées plusieurs fois depuis la rentrée par le ministère. De plus, ce dernier a mis particulièrement en évidence cette année l'importance du sport scolaire.

Réponse de M. Géneau : rien n'est arrêté pour le moment.

- Date de la Sortie Fontainebleau fixée au : **Votée le 27 mai toute la journée.**
- Date du Voyage montagne : **du 20 juin au 24 juin.**

La séance est clôturée à 14h30 autour d'un café, de petits gateaux et friandises.

Le secrétaire.

M. Poinot